La 50me Fête Fédérale de Gymnastique

L'EXCURSION A FOLKESTONE ET LE RETOUR A CALAIS

Comme nous l'avons dit hier, les excursionnistes de la 50e Fête Fédérale, au nombre de 2.300, gymnastes, étrangers et Calaisiens, avec deux sociétés musicales et de nombreuses notabilités officielles, parmi lesquelles M. Léon Vincent, député-maire, se sont rendus à Folkertone par le bateau.

L'embarquement eut lieu le matin, à un quart d'heure d'intervalle, en gare maritime, à bord des steamer « Invicta » et « Engadine ».

La traversée s'effectua sans incident autre que les bals organisés en cours de route.

A l'arrivée, les excursionnistes furent reçus par MM. R. Wood, maire, et Spurgen, adjoint au maire, de Folkestone.

En musique, le long cortège gagna le Monument aux Morts, où de courtes allocutions furent prononcées par M. Léon Vincent et par le major Wood.

Les autorités furent ensuite reçues à l'Hôtel de Ville, où des discours cordiaux furent échangés.

La réception fut suivie d'un lunch officiel au Grand Hôtel. Y prirent part toutes les notabilités françaises et anglaises, ainsi que le délégué du Luxembourg et sa femme, M. et Mme Hubert Clément.

Au dessert, des toasts furent portés par l'alderman Wood ; par M. Cazalet, président de l'« Union des Sociétés de Gymnastique », et par M. Léon Vincent, qui fit acclamer l'adresse suivante *rédigée en anglais*, au roi d'Angleterre :

« A Sa Majesté le Roi,

Buckingham-Palace, Londres.

« 2.300 excursionnistes français, visitant aujourd'hui Folkestone, avant la fin de la 50e Fête Fédérale de Gymnastique, après trois jours de festivités, envoient respectueusement leurs compliments, renouvellent leur grande appréciation et remercient Sa Majesté le roi George V de la visite de son fils, le prince George, à leur fête. »

Quelques instants plus tard, le major donnait lecture du télégramme suivant, rédigé en anglais de Buckingham-Palace :

« Au Maire de Folkestone.

« Veuillez transmettre au maire de Calais et aux excursionnistes français visitant aujourd'hui Folkestone, les sincères remerciements du roi pour leur message de sympathie. Sa Majesté est persuadée que le prince George fut très heureux de sa visite à la Fête Fédérale de Gymnastique à Calais hier.

» Le Secrétaire particulier »

Un second télégramme parvenait encore au Grand-Hôtel. Il était ainsi libellé, *en français*, et signé du prince George :

« Buckingham-Palace, Londres, Etats,

» Rentré à Londres, tiens à vous remercier très sincèrement, ainsi que municipalité de la Ville de Calais, pour le bon accueil qui m'a été fait hier au cours de la superbe manifestation de gymnastique que j'ai beaucoup appréciée. — George. »

Après le lunch, les officiels se rendirent dans les environs de Folkestone, à Sandgatte, Hythe, Canterbury, Douvres. Le gros des excursionnistes visita la ville et se rendit, à 15 heures, au concert que donnait, sur le kiosque des Lias, digue de la plage, la Musique Municipale de Calais.

A 17 heures, un thé était offert au Grand-Hôtel et au Marine-Gardens-Pavillon, aux autorités et aux musiciens. Puis les excursionnistes regagnèrent le pier où se fit le rembarquement.

Le retour à Calais se fit sans incident et dans cette ville les gymnastes furent encore fêtés.

Le soir, un concert y fut donné par la musique du 110e R.I.

SUITE DU PALMARES

Voici la suite du palmarès des concours spéciaux dont le Jury n'avait pu opérer le classement par suite de l'heure tardive :

ENSEMBLES AVEC ENGINS

Deuxième Catégorie. — PRIX D'EXCELLENCE. — 1. Jeunesse du Blanc-Seau ; 2. Espérance, Calonne-Liévin.

Quatrième Catégorie. — PRIX D'EXCELLENCE. — Patriote, Guines ; Jeunesse Auchelloise, Auchel ; Union Douaisienne, Douai ; Avenir du Sud, Lille ; Etoile Sportive, Marles-les-Mines ; Municipale, Armentières ; Alerte, Mazingarbe ; Jeunesse Denaisienne, Denain ; Corbéenne, Corbie ; *Concorde, Bertry ; L'Honneur, Lesquin.*

PREMIER PRIX. — Avenir Lillers, Lillers.

CONCOURS SIMULTANÉ (1re DIVISION)

Catégorie de 64 gymnastes. — PRIX D'EXCELLENCE. — L'Avenir des Mines de Bruay ; La Roubaisienne de Roubaix.

Catégorie de 48 gymnastes. — PRIX D'EXCELLENCE. — La Concorde de Beuvry ; L'Active de Caudry.

PREMIER PRIX. — L'Avant-Garde de Grenay.

Catégories de 4 0gymnastes. — PRIX D'EXCELLENCE. — La Dunkerquoise de Dunkerque ; La Cambrésienne de Cambrai.

PREMIER PRIX. — L'Espérance de Calonne-Liévin.

Catégorie de 32 gymnastes. — PRIX D'EXCELLENCE. — La Gauloise de Wattrelos ; L'Union Lilloise de Lille ; La Patriote de Wattrelos ; Le Jeunesse du Blanc-Seau à Tourcoing ; La Maubeugeoise, de Maubeuge ; La Fourmisienne de Fourmies ; Union Sportive Fivoise, à Lille.

Catégorie de 24 gymnastes. — PRIX D'EXCELLENCE. — Renaissance de Marq-en-Barœul ; Municipale de Gymnastique d'Armentières ; Société de gymnastique d'Arras ; Ancienne de Roubaix ; Union Tourquennoise de Tourcoing ; Espérance de Wasquehal ; Ouvrière de Valenciennes ; Avenir Hellemmoise, Hellemmes ; Seclinoise de Seclin ; Avenir de Marpent ; Avenir de Liévin.

PREMIER PRIX. — La Patriote de Nœux.

Catégorie de 16 gymnastes. — PRIX D'EXCELLENCE. — Avant-Garde, de Quiévrechain ; Sapeurs-Pompiers de Lille ; En Avant, Béthune ; La Patriote de Croix ; Ecole Madeleinoise, de La Madeleine ; Stade Héninois, Hénin-Liétard ; La Patriote de Guines ; Régénératrice de Lens ; L'Amicale de Toufflers ; L'Avenir de Pont-de-Briques ; L'Avenir de Béthencourt ; L'Etoile de Louvroil ; La Renaissance de Cheminots de Délivrance, à Lomme ; La Jeunesse de la Croix-Rouge à Tourcoing ; L'Amicale Pasteur de Flers-Lille ; L'Alerte de Blanc-Misseron ; Association Sportive Michelet, Lannoy ; Les Compatriotes Houplinois à Houplines ; La Jeunesse Auchelloise, d'Auchel ; Union Douaisienne de Douai ; Amicale V.-Hugo, La Madeleine.

Au Conseil de Guerre des 1re et 2e Régions

(Présidence de M. le Colonel Cousin)

Une affaire délicate. — Le nommé Hadji, cavalier au 6e Spahis, est accusé d'avoir tenté de voler la nuit avec effraction la caisse de la cantine. Le brigadier Gobert, réveillé par le bruit, se leva et poursuivit en caleçon et nu-pieds le voleur qui s'était échappé par une fenêtre. Il ne put le rattraper.

Les soupçons se portèrent sur Hadji. Malgré ses dénégations véhémentes, les dépositions des témoins entraînèrent la conviction du Conseil de guerre. Tenant compte des quatorze ans de service impeccable déjà faits par ce cavalier le Conseil de guerre ne condamne Hadji qu'à deux ans de prison avec sursis après plaidoirie de Me Hofman.

Un spahi voleur. — Rengagé, nommé brigadier, cassé de son grade pour indiscipline, le cavalier Louis Beignet, du 6e Spahis, comparaît à son tour devant le Conseil de guerre pour avoir fracturé la caisse du trésorier, volé 2.000 francs et un revolver. Il a dépensé l'argent dans des milieux peu recommandables. Ayant déjà été condamné antérieurement, il encourt cette fois les travaux publics et le sursis est impossible.

Après réquisitoire de M. le capitaine Poupet, commissaire du Gouvernement, et plaidoirie de Me Bourquin, qui fit appel à la pitié des juges, Beignet est condamné à 2 ans de prison.

Abandon de poste et outrages à supérieur. — Un troisième cavalier du même régiment de spahis, Zitoune Mohammed, comparaissait sous l'inculpation d'abandon de poste sur un territoire en état de siège. Les faits se sont passés dans la région de Damas (Levant), au poste de Tissié. Revenant en état d'ivresse au poste qu'il avait abandonné, le cavalier Zitoune Mohammed n'accepta pas les observations du brigadier Abd-el-Kader ben Ahmed, et lui dit [illegible] paraît-il : « Dans le régiment, ce n'est pas des hommes qui portent les galons, ce sont des femmes ». En conséquence, Zitoune est inculpé d'abandon de poste et d'outrages à supérieur.

L'inculpé n'est pas bien noté et a déjà comparu devant le Conseil de guerre d'Alger. Après réquisitoire de M. le capitaine Poupet et plaidoirie de Me Bourquin, l'inculpé est acquitté pour les outrages et s'en tire avec deux mois de prison pour abandon de poste.

Une affaire de vol. — Le sapeur Henry, du 18e Génie, a volé 100 francs à un sous-officier. La somme a été restituée. Pour une fois, le capitaine Poupet et le défenseur, Me Bourquin, sont d'accord, et demandent le minimum de la peine, un an avec le sursis, que le Conseil de guerre accorde à l'unanimité.

Le Congrès National Socialiste a voté la motion sur la tactique du Parti

Voici le compte rendu de la dernière séance du Congrès National Socialiste que nous n'avons pu publier dans toutes nos éditions, par suite de l'heure tardive à laquelle il nous est parvenu :

Il fut d'abord décidé que le Conseil national du 1er novembre devra statuer sur les propositions que la commission administrative permanente lui fera, en vue de l'élaboration du programme du parti pour les élections municipales de 1929.

De nombreuses motions d'importance secondaire furent adoptées. En ce qui concerne l'incident qui s'est produit entre la Fédération de la Seine et la Commission administrative permanente à propos du désistement pur et simple, le Congrès ne réclame pas l'application des décisions de Noël. *On décide également* de renvoyer à l'examen du Conseil National du 14 juillet les motions relatives au cas Paul Boncour. Aucune allusion n'est faite à propos du maintien à son poste du Président Bouisson.

M. Séverac rapporte ensuite devant le Congrès la motion de politique générale. M. Séverac expose que la motion a été adoptée par la Commission à l'unanimité moins un abstention, celle de M. Marquet et une voix contre celle de M. Ch. Lévis de la minorité du Rhône.

MM. Séverac et Cayrel disent ensuite qu'ils s'abstiendront de voter la motion **qui est ensuite votée à l'unanimité.**

Avant de lever la séance, le congrès nomme les organes centraux du parti. Font notamment partie de la C.A.P. MM Blum, Compère-Morel, LEBAS, Masson, Severac, BRACKE, Renaudel, SALENGRO.

LA MOTION DE POLITIQUE GENERALE

Dans cette motion de politique générale, le congrès enregistre d'abord la victoire remportée aux dernières élections. Il est dit ensuite que les deux faits les plus saillants de la campagne électorale ont été le maintien des candidats bolchevistes au 2e tour et la défaillance du radicalisme.

« Nous n'accepterons jamais, poursuit la motion, de nous prêter à quelque titre que ce soit aux tentatives qui pourraient être faites pour former contre le bolchevisme une coalition de parti et nous dénoncerons les mobiles réactionnaires de toute soi-disant croisade de la civilisation contre le péril communiste. La socialisation des moyens de production et d'échéance est incontestablement le but final du socialisme et du communisme. Nous ne le perdrons jamais de vue et nous armant contre le parti bolcheviste de cette communauté de but elle-même nous montrerons à la classe ouvrière que les moyens dont se sert le bolchevisme vont précisément à l'encontre de cette fin et de l'unité de classe à laquelle il appelle les travailleurs et dont les conditions ne sont réalisées que dans le parti socialiste.

Dans cette bataille, le Parti socialiste se servira du désaccord grave existant entre un mot d'ordre qui a fait d'une partie de la classe ouvrière l'auxiliaire inattendu de la Réaction et en Alsace du cléricalisme le plus fanatique et les aspirations vivaces et profondes des travailleurs de ce pays. A cette occasion, il rappelle à toutes les fédérations et sections qu'elles ne doivent accepter les prétextes de front unique sous quelque forme qu'ils soient présentés par les organisations bolchevistes. »

La motion parle ensuite de la tactique du parti à la Chambre. « Au lendemain d'élections, est-il dit, qui rappellent celles de 1919, le Parti socialiste ne saurait avoir d'autre attitude que celle qu'il a tenue de 1919 à 1924, attitude d'opposition vigoureuse et coordonnée. Toutes les combinaisons gouvernementales ou parlementaires, bloc de droite ou concentration, que la composition de la Chambre actuelle permet de prévoir, ne peuvent que nous trouver dressés contre elles, à la Chambre et dans le pays. Nous leur opposerons infatigablement le programme d'action immédiate que nous avons soumis au jugement des électeurs.

» Sur ce terrain strictement socialiste, nous mènerons une action uniquement guidés par le souci de demeurer fidèles à notre doctrine et sans que jamais aucun vote au Parlement puisse altérer ni la pensée, ni la parole, ni le visage du socialisme.

» C'est un même élan et c'est la poursuite des mêmes fins qui fera que nous attaquerons la majorité parlementaire d'union nationale, ses gouvernements et sa politique. Des deux côtés, nous maintiendrons le socialisme dans sa ligne doctrinale, le Parti socialiste dans sa fonction essentielle, les consciences socialistes dans leur foi. »

EMPRUNT 5 % AMORTISSABLE

Il y a différentes combinaisons pour souscrire

adressez-vous au

CREDIT DES FLANDRES

LILLE -- 54 RUE JACQUEMARS-GIELÉE, 54 -- **LILLE**

Angle de la Place de Strasbourg

QUI VOUS LES FERA CONNAITRE IMMÉDIATEMENT ET SANS AUCUN FRAIS

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DEPOT DE VENTE : 78, Grande Rue.

Les Embellissements de Roubaix

Le 7 février, nous nous inquiétions de l'état d'une question qui intéresse au plus haut point la population roubaisienne. Il s'agissait de la création d'un établissement de bains moderne, avec piscine à eau chaude. Cela manquait dans une ville de l'importance de la nôtre et où, indépendamment des bains-douches et de l'établissement très rudimentaire de la rue de Rome, il n'existe, *à notre connaissance, aucune établissement* de bains privé.

Les travaux qui ont été adjugés en 1927, sur projet définitif présenté le 27 juin 1927, par M. Albert Baert, architecte, se poursuivent avec une très grande activité.

On sait que l'établissement de bains est situé au centre de la ville, rue des Champs.

Les travaux, conduits avec des méthodes modernes, avancent à vue d'œil. L'ensemble de la construction sera édifié au moyen de matériaux incombustibles, en ciment armé et briques.

Il va favoriser le commerce de ce quartier et déjà, un commerçant avisé, a fait peindre sur son enseigne, un superbe panneau vert portant cette inscription : « A la sortie des Bains » !

Le chantier est en pleine action. Les bâtiments prennent forme. La piscine, dont les dimensions sont les suivantes : longueur 50 mètres en eaux vives ; largeur 12 mètres, est terminée. Nous en donnons une vue photographique.

UN ÉTABLISSEMENT UNIQUE

L'établissement de bains en construction sera ce qui se fait le mieux à cette heure. Il a été conçu pour satisfaire aux exigences d'une grande cité ; il réunira le confort à l'élégance.

On entrera par la rue des Champs. Entrée vaste, majestueuse, imposante. Un vestibule permettra d'accéder dans une salle d'attente confortablement installée.

Un deuxième vestibule, à droite, orientera vers les trente cabines avec baignoires, au rez-de-chaussée pour les hommes, au premier étage pour les femmes.

A la gauche du vestibule, un café-restaurant aura vue sur un magnifique parc, dessiné à la française, par où l'on abordera à la piscine. Celle-ci servira, non seulement d'école de natation, mais elle sera un cadre tout indiqué aux manifestations sportives.

Pour en suivre toutes les phases, trois galeries circulaires courront : une tout autour de la piscine : une autre au premier étage ; une troisième au deuxième étage. Nous nous trouverons donc dans une sorte de théâtre nautique, où les spectateurs seront très à l'aise.

La piscine aura un fond de trois mètres sur la moitié de sa longueur. Il ne sera, à l'origine que de 90 centimètres. Là, seront disposés les escaliers de descente pour les novices.

Des installations d'hydrothérapie médicale, comportant 10 cabines, de douches tempérées, froides, chaudes, de sudation, de repos, sont prévues.

LE DERNIER CRI DU MODERNE

Ce qui constituera la grande innovation de cette création nécessaire, est l'obligation, pour le nageur, de prendre une douche avant d'aborder la piscine. Il passera, en effet, dans un petit local de bains-douches personnel, pour y faire une toilette savonnée. Cette mesure d'hygiène sera observée, pour ainsi dire, automatiquement. Le service des maîtres nageurs sera, en effet, organisé de telle sorte, qu'il sera impossible de se jeter dans la piscine sans une toilette préalable.

Les sols ont été étudiés de manière à éviter « la glissade » du pied mouillé et les chutes dangereuses. Celui du promenoir du rez-de-chaussée sera maintenu par un système nouveau à une température constante de 23 à 24 degrés.

Il va sans dire que cet établissement ultra moderne sera pourvu de tous les engins perfectionnés, permettant d'apprendre à nager. Une planche élastique de plonge, avec un recul de prise d'élan de dix mètres, sera à la disposition des « as ».

En résumé, la création qui bat son plein, rue des Champs, où les travaux sont menés avec une grande activité, réalisera, sans conteste, ce qui est fait de mieux à cette heure.

ESTOMAC

Si vous avez une digestion difficile, ballonnements, aigreurs, vomissements, douleurs dans le creux de l'estomac et dans le bas des côtés, points dans le dos et sous le sein gauche coliques, syncopes, vertiges, rêves et cauchemars, sommeil agité, constipation, manque d'appétit, nous garantissons le soulagement.

Herboristerie BONTE, 315 r. du Blanc-Seau, TOURCOING (fermée dimanches et fêtes à 1 h.)

L'ÉTAT DU CYCLISTE BLESSÉ BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, S'EST AMÉLIORÉ

M. Léonard Frémeaux, maçon, âgé de 28 ans, demeurant à Croix, 63, rue Anatole-France, blessé par l'automobile conduite par M. Delahousse Louis, dans les circonstances relatées hier, fut transporté à la clinique Descarpentries. On releva sur lui une fracture de l'avant-bras gauche et des plaies contuses sur plusieurs parties du corps, notamment au genou droit.

Son état a été jugé assez satisfaisant pour qu'il puisse regagner son domicile, mais il devra cesser tout travail pendant environ six semaines.

Quant à M. Plouvier Joseph, renversé et blessé par un camion chargé de charbon, rue de Mouvaux, il est soigné à la Fraternité, où son état est stationnaire.

ENCORE UN CYCLISTE RENVERSÉ

Depuis quelques jours, les cyclistes semblent jouer de malchance. Hier, c'était un cycliste qui était renversé boulevard de la République, et un autre qui était tamponné rue de Mouvaux. Aujourd'hui, c'est rue du Coq-Français, face à la maison qui porte le n° 15, que M. Dubois Henri, habitant 17, rue du Beau-Saule, à Wattrelos, a été tamponné par l'automobile de M. Alphonse Delplanque, représentant de commerce, demeurant 276, rue Pierre-de-Roubaix.

M. Dubois déclare qu'il a été tamponné par l'automobiliste alors qu'il tenait sa droite. Sa bicyclette est hors d'usage, et M. Dubois a été blessé à la jambe gauche.

Une enquête est ouverte par M. Malo, commissaire de police du 3e arrondissement.

PIEDS SENSIBLES... Chaussez-vous chez Boucau Verecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil se réunira en séance publique pour la deuxième session ordinaire de 1928, salle des délibérations, à l'Hôtel de Ville, le vendredi 1er juin, à 18 h. 30 précises.

Il aura à examiner dix-neuf communications et propositions de l'Administration et soixante-quatre rapports de commissions.

La XIe Exposition des Artistes Roubaisiens

Au moment où elle ferme ses portes, nous voulons ajouter quelques lignes au compte rendu, forcément écourté que nous avons donné de la première visite faite de la XIe Exposition des Artistes Roubaisiens.

Nous les devons aux organisateurs, qui ne négligent rien pour aviver l'ardente flamme dont nos jeunes artistes sont animés, pour entretenir leur sentiment d'émulation et leur demander de perfectionner, par le travail sérieux et l'étude bien orientée, les qualités originales de chacune.

Ne pas être un vague copiste une sorte d'appareil enregistreur, froid et sec, où ne palpite rien de personnel. Mais au contraire accuser son individualité, la dégager d'une vague formule, générale et terne, tels sont les conseils que crut devoir donner, lors du vernissage, M. Paul Dervaux, à ses jeunes amis.

« Et modeste, d'ailleurs, se dire mon petit,
Sois satisfait des fleurs, des fruits, même des [feuilles
Si c'est dans ton jardin à toi, que tu les cueilles.
Puis, s'il advient d'un peu triompher, par hasard,
Ne pas être obligé de rien rendre à César.
Vis-à-vis de soi-même en garder le mérite.
Bref, dédaignant d'être le lierre parasite
Lors même qu'on n'est pas le chêne ou le tilleul
Ne pas monter bien haut peut-être, mais tout [seul ! »

Nous dirons, aussi, que cette Exposition contenait de fort belles choses. Et par le nombre des exposants, elle indiquait avec une singulière éloquence, ce que nous avons déjà exprimé : que Roubaix était une pépinière généreuse de nombreux et brillants artistes.

Nous n'avons pas entendu, au cours d'une rapide impression, épuiser toute la louange qu'on doit à des Barian Lantoine-Neveux, Lecat, Lechantre, Grozy, Prouvost, etc...

Une analyse brève de quelques-unes de leurs toiles ne dit pas tout ce qui leur est dû. Mais à côté de ces talents déjà reconnus, que de jeunes espérances !

Mlle Bayart Yvonne, avait exposé trois délicieuses natures mortes « Mon guéridon » notamment était exquis.

Mlles De Wavrin, Basson Klein Magdeleine, Thiberghien Claire, Wandeviele Renée élèves, comme Mlle Bayart de Mme Lantoine-Neveux, ont fait apprécier de naissantes qualités. Elles ne pourront que se développer sous la direction de leur maître si distingué.

Nous aurions mauvaise grâce à taire les admirables pastels et les délicieuses aquarelles que nous ont fait admirer

Mlle BONTE Louise, quatre portraits ; MM. CLADE Marcel, un portait admirable n. 24 ; DEGUELDRE Marcel, cinq pastels, numérotés de 27 à 32 ; DUCOULOMBIER Carlos, avec n. 60, le portrait de Mlle A. M. V. qui est un charme ; LANTHIER Jean, n. 102, l'Ogelet-Char.

Mentionnons, aussi les productions heureuses de MM. CAUCHETEUX Julien ; DELATTRE Etienne ; DESBONNETS Albert ; DUBURCQ René ; Mlle FREGNAC Solange ; M. LIETAR Fernand ; Mlles MEILLASSOUX ; Mercier ; MEURISSE ; OUDAR ; MM. PAUL PHILIPPE ; PIAT Leon ; POLLET Emile ; VAN CLEEMPUT ; VAN LEDE.

On a particulièrement admiré un cadre de huit médailles et leur réduction, dû au graveur de talent VAN OVERBECKE Eugène ; ainsi que l'originale et vivante « Illustrations pour Cirano de Bergerac », de Lagage Pierre. Une autre aquarelle du même artiste, est un poème : Discussion, n. 99.

Nous rendrons un hommage spécial à Mlle Louise Champier qui force l'admiration par un talent de sculpteur vraiment exceptionnel.

Ses deux bustes terre cuite : Portrait de Françoise M., n. 22 et n. 23, Portrait de Pierre B. E., sont tout à fait remarquables.

Nous donnons, du reste, dans notre reproduction photographique.

A gauche : Une maison à Binic, de Mme Lantoine-Neveux Germaine ; au centre : La Couture, de M. Lechantre et à droite : le buste de Pierre B. E., dû à Mlle Louise Champier.

Et maintenant que l'Exposition 11e des Artistes Roubaisiens a fermé ses portes, exprimons nos compliments aux organisateurs eux exposants et souhaitons que pour le renom de la Cité, la flamme artistique qu'elle allume au cœur de la jeunesse ne s'éteigne pas.

Au Centre : « Couture », de M. Lechantre ; A Gauche : « Une Maison à Binic », de Mme Lantoine-Neveux ; A Droite : Un buste en terre cuite, de Mlle Champier.

Puisque vous êtes bonne ménagère, ne sacrifiez pas la qualité pour une prime. Achetez

L'HUILE de TABLE DES CHARTREUX

qui vous offre sa qualité

UN MAUVAIS SUJET

M. Soudan Isidore, 46 ans, cabaretier et tenancier de garnis, demeurant 153, rue de Lannoy, a déposé une plainte contre un jeune gamin de 13 ans, ouvrier textile, qui promet.

Ce garçon, Leroy Raphaël, demeure chez M. Soudan, avec son père Au cours de la matinée d'avant-hier, il se présentait au cabaretier lui demandant qu'il voulut bien lui prêter dix francs. Il se disait envoyé par son père.

M. Soudan, sans méfiance, prêta la somme demandée. Il devait apprendre, peu après, que le jeune Leroy avait menti. La ne se borna pas le geste du garnement. Il partit, nanti des dix francs et emportant deux couvertures de coton, évaluées de 80 à 100 francs. Il n'a pas reparu depuis hier soir M. Malot, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête pour retrouver ce mauvais sujet.

Il répond au signalement suivant : taille 1 m. 37 ; cheveux châtains ; corpulence frêle ; vêtu d'une veste noire, d'un pantalon de garçonnet, bas et souliers noirs, casquette grise.

Ajoutons que le jeune Leroy n'en était pas à son coup d'essai. Il s'était déjà sauvé du domicile paternel emportant une somme de 1.090 francs.

LAVEUSES

DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR

200 machines chêne ou pichpin, dont 50 modèles (avec volant 155 fr., avec moteur 465 fr.), tordeuse la plus grande largeur, 100 fr. garantie 5 ans. J. OLIVIER BRASSART, 166, rue de Paris, TOURCOING près Gare de Francs).

On porte à domicile (gratuitement). 826

UN ESTAMINET VISITE PAR DES CAMBRIOLEURS

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs se sont introduits dans l'immeuble de M. Delannoy Albert, demeurant rue des Trois Ponts, n. 5, et tenant un estaminet. Ils ont dérobé dans le tiroir-caisse une somme d'environ 250 francs et dans le tiroir d'une étagère, une autre somme de 130 francs.

Les meubles de la salle à manger ont été fouillés, mais on n'a pas en cet endroit, constaté de vol.

M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête. Il semble que les malfaiteurs se soient introduits dans l'habitation par l'ouverture d'un soupirail dont la grille a été descellée. Ils ont pu ensuite, sans être entendus ni dérangés, se livrer à leur petite opération. Ensuite ils sont sortis par une porte donnant sur la cour et qui est toujours fermée par un verrou intérieur. De là, ils ont pris la fuite sans être inquiétés.

Le Service de la Sûreté se livre à une sérieuse enquête.

Reins, Vessie, Voies urinaires

Douleurs d'uriner, avant, pendant ou après sanguinolantes troubles à mauvaises odeurs, purulentes. Coliques Néphrétiques Pierre Gravelle. Soulagement garanti ou argent remboursé. Herboristerie Bonte, 315, r. Bl.-Seau, Tourcoing.

COMITÉ DE BIENFAISANCE DES COMMERÇANTS DU FONTENOY DE LA GUINGTETTE DE LA GARE ET DE NOTRE-DAME

Le grand concours de dès gratuit organisé par le Comité à l'occasion de la Pentecôte, chez les 46 cafetiers adhérents des quatre quartiers a obtenu un légitime succès et plus de 3800 consommateurs y ont pris part.

Mardi soir, au siège, 172, rue de l'Alma, le Comité directeur a distribué les 1.200 fr. de prix en espèces au milieu d'une grande affluence.

Nous apprenons avec plaisir que les démarches de ce comité ont abouti à sa reconnaissance officielle par la Préfecture où il est inscrit sous le numéro 2156.

Au cours de la prochaine réunion qui aura lieu au Café Kesteloot, 93, rue de Blanchemaille, mardi 5 juin à 19 heures précises, le comité directeur mettra au point divers projets déjà à l'étude.

Le comité rappelle qu'il reçoit toujours avec bienveillance les demandes de secours et remercie d'avance les personnes qui lui signaleront des familles intéressantes à aider et habitant l'un des quatre quartiers ci-dessus énumérés, à cet effet, une boite aux lettres a été placée en permanence au siège 172, rue de l'Alma.

Avant de publier une PETITE ANNONCE avez-vous consulté sérieusement celles du " Réveil du Nord " répondu à toutes celles qui vous ont intéressé ?

AVIS AUX MILITAIRES BLESSÉS

Il est porté à la connaissance des militaires belges qu'ils pourront obtenir un certificat de présence pour l'exemption pour la revue, et ce, jusqu'à la classe 1905, tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures, le dimanche de 10 heures à midi, jusqu'au 10 juin, « Brasserie des Orphéonistes », 126, rue de la Gare, Roubaix.

NORD TOURISTE

Dimanche 3 juin, excursion cycliste d'un jour à Phalempin. Départ de Roubaix Grand'-Place, à 7 heures ; de Tourcoing place Sébastopol, à 6 h. 30. Jonction à Roubaix. Aller par Hem, Forest, Ascq ; retour par même itinéraire. Tombola. Capitaines de route : MM. Dassonneville, Delannoy.

CAISSE D'ÉPARGNE et de PRÉVOYANCE

Les opérations de la Caisse d'épargne et de prévoyance, ont donné au cours de la 21e semaine, les résultats suivants : 708 versements, 932.548 fr. ; 474 remboursements, 1.032.099 fr. 02.

Delespaul-Havez

CHOCOLAT **Corona** A CROQUER

Le Premier apprécié, toujours le Meilleur

Sociétés et comités

COMITÉ DES FÊTES DE L'EPEULE. — Le Comité se réunira vendredi 1er juin chez M. Dujardin 134, rue de l'Epeule.

CHORALE DELEZENNE. — Aujourd'hui jeudi à 20 h., répétition générale.

MOTO CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Dimanche 3 juin, les membres du M.C.N.F. se rendront nombreux à Malo-les-Bains pour le gymkhana qui obtient annuellement sur la digue de mer, un très grand succès.

Départ à 8 h. précises du Café des Arcades.

Itinéraire : Lille, Armentières, Hazebrouck, Cassel. A 10 h. 30, rassemblement sur la place de Bergues pour le départ du Rallye-Jeton.

A 14 heures : Gymkhana à Malo-les-Bains. Tombola et loterie.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir à 19 h. 30 au siège social, 55, rue Neuve, cours de Préparation Militaire par le sergent radio, Meil.aud, du 18e Génie. Il traitera le sujet suivant : Etude de la résonnance.

AMICALE PIERRE DE ROUBAIX. — Vendredi 1er juin à 19 h. 30, chez Degryse, rue Jules-Guesde 279 réunion de la sous-commission : Chant et musique.

A la même heure, chez Guillemey, rue Pierre-de-Roubaix (angle rue Jules-Guesde, réunion de la Commission : Matériel et jeux.

GRANDE HARMONIE. — Vendredi 1er juin, à partir de 18 heures, prise des mesures pour uniformes : à 20 heures, répétition générale.

AMICALE DE LA RUE TURGOT. — Section Chorale, ce soir jeudi, pas de répétition.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS. — Vendredi 1er juin à 20 h. précises, répétition générale pour musiciens, tambours et clairons. Paiement des cotisations mutuelles.

LES FESTIVITÉS DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES ET DU CUL-DE-FOUR. — Réunion du Comité organisateur vendredi 1er juin à 20 heures, chez M. E. Welmanne, 6, rue de Tourcoing à Roubaix.

P. S. — Le Comité prévient les nombreux commerçants du quartier qui voudraient adhérer aux festivités qui se dérouleront les 1er 2, et 3 septembre que M. Poulain, 33, rue Turgot à Roubaix, a, seul, qualité pour recevoir toutes les cotisations.

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX. — (Section Lyrique). — La première répétition de cette nouvelle section a eu lieu mardi 29 mai, quelques membres avaient déjà répondu à l'appel du Comité. Les personnes désireuses de faire partie de cette section sont invitées à se faire inscrire au plus vite au siège, café Eugène, 75, rue Pierre-de-Roubaix, notamment les chanteurs qui désirent participer aux concours du 14 juillet. Ils trouveront sous la direction de M. R. Carette, toutes facilités de répéter.

Les répétitions ont lieu les mardi et jeudi à partir de 19 h. 30.

COMITÉ WEERTS. — La réunion du Comité Weerts aura lieu le mardi 5 juin, à 14 h. 30, à la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix.

FÉDÉRATION DU NORD DU PARTI RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

On nous communique :

« La réunion, sous la présidence de M. le sénateur Debierre, de la Fédération du Nord du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste, aura lieu le samedi 2 juin, à 11 heures, salle de l'« Elysée », boulevard de la Liberté, 65, à Lille.

ETAT-CIVIL

Naissances. — François Biesiada, 29, rue de Babylone. — Paul Tiberghien, 61, rue de Blanchemaille. — Liliane Carrette, 247, rue de l'Epeule, cour Lepers, 2. — Georgette Crombez, rue des Sept-Ponts, cour Salembier, 4. — Marie Lebrun, 112, rue Bernard. — Lucienne Merckx, 23, rue Rouget-de-l'Isle. — Germaine Césarion, 99, boulevard de Fourmies. — Thérèse Lahousse, 198, rue de l'Ommelet. — Lucienne Hélie, 19, rue Jean-Bart.

Publications. — Jules Vandromme, rattacheur, 53, rue de Tunis, et Marguerite Maréchaux, piqûrière, 45, rue Ingres. — Cyrille Goens, ajusteur-mécanicien, 15, rue Biskra, et Valentine Crawat, soigneuse, 17, rue Drouot. — Louis Allard, entrepreneur, 167, Grand'-Rue, et Antoinette Loucheur, sans prof., 17, avenue Gustave-Delory. — Théodore Van Langhenhoven, manœuvre, 11, rue de la Lys, et Léonie Buquet, sans prof. à Lille.

Décès. — Raymond Crave, 1 mois, 562, rue de Lannoy. — Alexandre Tarnowska, 2 mois, 172, rue des Arts. — Henri Verbrugge, 55 ans, 21, rue d'Italie. — Marie Vancomerbeke, épouse Perche, 24 ans, 6, boulevard de Mulhouse ; mort-né : 1.

Lille-Chaussures 164, r. Gambetta, LILLE, la chaussure chic et de qualité

WATTRELOS

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR. — Les douaniers de la Brigade de Wattrelos-ligne, ont arrêté entre la Broche de fer et le Fort Chabrol le nommé Vanreyst Jean-Baptiste, âgé de 52 ans, demeurant à Roubaix, rue Marie Buisine, 93, qui était porteur de 13 kilos de tabac de provenance étrangère.

Le fraudeur a été remis entre les mains des gendarmes pour être transféré à la maison d'arrêt de Lille.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Au tissage Leclercq-Dupire, Duvillers Alice, 31 ans, tisserande, demeurant à Wattrelos, contusion au coude gauche : 6 à 8 jours de repos. — Au même établissement, Maertesn Paul, 14 ans, bâcleur, demeurant à Wattrelos, entorse fibro-tarsienne gauche : 12 jours de repos. — A la Linière Doualsienne, Dewaele Noémie, 44 ans, doubleuse, demeurant à Wattrelos, s'est fait un effort en soulevant un panier : 10 jours de repos. — Chez Duguesnois et Van-

DERNIÈRE HEURE

L'assassinat de Mrs Wilson

ON PARLE DE CERTAIN ÉTRANGER QU'IL SERAIT INTERESSANT D'ENTENDRE

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Boulogne-sur-Mer, 30. — De concert avec la police pour ainsi dire, nous avons tenu à enquêter sur cette mystérieuse affaire de Paris-Plage et on nous rendra cette justice que les pistes abracadabrantes de certains de nos confrères nous ont laissé indifférents.

Nous avons été les seuls à divulguer les conclusions intéressantes au premier chef, du rapport d'autopsie, à savoir la particularité se rattachant aux mains qui étranglèrent Mrs Wilson. Cette particularité, dès que connue des policiers de Paris-Plage, ne fut pas étrangère à leurs dernières investigations.

Dans un numéro précédent, nous avons dit que le crime de Paris-Plage ne saurait rester impuni.

On a parlé de beaucoup de gens. On a interrogé un peu trop succinctement parfois des témoins précieux, on a négligé d'interroger d'autres personnes qui sont passées par le chemin où Mrs Wilson trouva la mort.

C'est ainsi qu'on aurait pu apprendre des choses intéressantes entre autres la disparition subite d'un insulaire le lundi suivant le crime et dont la trace vient d'être retrouvée à Londres.

Sans vouloir jeter la suspicion sur qui que ce soit, nous pouvons affirmer, et cela sans crainte d'être démenti, qu'il serait utile de l'entendre. Nous savons que dans certains milieux, on attend sa rentrée en France pour l'interroger, mais quand cette rentrée se produira-t-elle ?

Les heures passent, le temps s'écoule et puisqu'en matière judiciaire on se base sur des faits, que le fait de la présence d'un cycliste s'est affirmée, on peut admettre l'hypothèse qu'il a tenté de lier conversation avec Mrs Wilson sans vouloir conclure par là qu'il est l'assassin ; mais sur ces entrefaites, est arrivée une autre personne qui, par jalousie ou tout autre motif, a alors commis le crime.

Quel peut bien être cet X... ? L'Anglais actuellement filé à Londres, donnerait peut-être d'utiles précisions. — M.

Un Polonais assassiné dans la Somme

Un Polonais, nommé Baszruck, âgé de 35 ans, sorti hier soir de la prison d'Amiens avec un pécule de 132 francs, a été trouvé mort hier matin, au bord du canal de la Somme au Hamelet, près Corbie. Baszruck a été assassiné par un individu avec qui il avait passé la soirée. Le vol a été le mobile du crime, car le pécule et la montre de Baszruck ont disparu. Baszruck a eu les carotides tranchées à coups de rasoir.

LE MEURTRIER S'EST ENFUI

M. Kéranbrun, juge d'instruction à Amiens a lancé un mandat d'arrêt contre un nommé Nikolaief, de nationalité russe ou polonaise qui serait l'auteur de l'assassinat du Polonais Baszruck.

Nikolaief aurait pris le train après son crime et se serait réfugié à Rouen ou au Havre.

Un très violent orage sur la Sarthe

Un violent orage qui s'est abattu sur la Sarthe a fait cinq victimes. **Une maison de trois étages s'est écroulée au hameau de Bonchard, commune de Chaignes, ensevelissant la famille Leproust, composée du père, de la mère et de deux enfants.**

Le cadavre de M. Leproust, ouvrier agricole, a été retiré des décombres ainsi que celui du dernier enfant. Le corps de l'autre enfant n'a pu encore être retrouvé. Mme Leproust est encore vivante et appelle au secours. A Pruillé-Léguillé, un habitant ayant voulu traverser un ruisseau grossi par l'orage a été entraîné par le courant et a disparu. On craint qu'il y ait d'autres victimes.

DRAME PASSIONNEL HIER A PARIS

Hier, rue Daguerre, à Paris, Mme Antoinette Deschamps, âgée de 29 ans, a tiré un coup de revolver sur son mari et a tenté ensuite de se suicider.

M. Deschamps, atteint au dessous du sein gauche, a été admis à l'Hôpital Broussais, dans un cas grave.

La meurtrière, qui s'était blessée de deux balles au bras gauche, a été admise au même hôpital. Son état est peu grave.